

## Separation de couple non marier avec un enfant

Par nolhan, le 07/09/2008 à 13:13

je voulais savoir si je peu demander la garde d un week end d un enfant de 13 mois

Par jeetendra, le 07/09/2008 à 18:33

bonsoir, bien sur que vous pouvez sauf contre indication médicale demander la garde d'un enfant de bas age, c'est-à-dire un nourrisson, cordialement

Par Marion2, le 07/09/2008 à 18:34

Vous saisissez le Juge aux Affaires Familiales auprès du Tribunal de Grande Instance, qui fixera le montant de la pension alimentaire et le droit de visite et d'hébergement.